

Impacts économiques de la crise du COVID-19 sur Rennes Métropole & l'Ille-et-Vilaine

CONTEXTE

Après une année 2019 au beau fixe, l'AUDIAR envisageait en février 2020 une croissance de l'économie locale légèrement inférieure à 2 %, poursuivant la tendance observée depuis 2010 (+ 1,4 % de croissance moyenne annuelle pour le département et + 1,5 % pour Rennes Métropole). Mais aujourd'hui, l'économie française est à l'arrêt, brutalement touchée par les mesures de confinement nécessaires pour lutter contre la pandémie COVID-19 et limiter la pression sur le système de santé français.

Cette crise inédite, dont on ne connaît pas encore à l'heure actuelle l'ampleur finale, rend l'exercice de prévision de l'impact économique et social difficile. Il y a peu de données disponibles actuellement, peu d'éléments de comparaison récents et l'importance du choc dépendra de l'évolution de la situation sanitaire.

Cependant, en s'appuyant sur les premières estimations nationales disponibles à l'heure actuelle et en prenant en compte la structure du tissu économique local, l'AUDIAR a mené, en avril 2020, un premier exercice pour apprécier la situation économique la plus récente et tenter de mesurer l'impact de la crise du COVID-19 sur l'activité économique de Rennes Métropole et de l'Ille-et-Vilaine. Ces premières estimations, fragiles, seront mises à jour en fonction des évolutions de la situation et de l'actualité.

IMPACTS DE LA CRISE COVID-19 EN FRANCE, PREMIÈRES ESTIMATIONS PUBLIÉES

La généralisation du confinement pour enrayer la prolifération du COVID-19 a stoppé toute création d'emploi en France. Le gouvernement français a mis en place un plan d'action qui permet aux entreprises de se libérer de beaucoup de charges et un pont de liquidité pour tenir à flot l'ensemble de l'économie en association avec les mesures de la Banque centrale européenne. Peu de faillites et de licenciements devraient être enregistrés pendant la période de confinement, mais qu'en sera-t-il après quand les entreprises devront redémarrer ? L'indicateur du climat des affaires en France n'avait jamais diminué avec une telle force : - 10 points en un mois.

En mobilisant l'ensemble des informations dont ils disposent et leurs compétences, des organismes tels que l'INSEE, l'OFCE et la Banque de France se sont prêtés à l'exercice des prévisions des effets économiques

de la crise COVID-19 au niveau national.

Bien que les méthodes soient légèrement différentes, les études de ces organismes proposent des résultats finaux de même ampleur et anticipent un impact sans précédent de l'effet de la crise sanitaire sur l'économie ainsi que son effet global. Les secteurs d'activités sont touchés de manière différente par la crise : quelques activités demeurent stables ou en légère augmentation (agroalimentaire, télécommunications, santé, enseignement notamment) tandis que d'autres secteurs sont fortement impactés voire à l'arrêt (en particulier industrie hors agroalimentaire, construction, commerce non alimentaire, transport, tourisme, activités récréatives et culturelles).

L'ensemble de ces premières estimations nationales nous permettent de dégager des tendances de l'effet de la crise actuelle différenciées selon les secteurs d'activité, et fournissent des premiers ordres de grandeur de baisse de l'activité économique à anticiper en 2020.



Photo Audiard 2020

Point de conjoncture de l'INSEE – 26 mars et 9 avril 2020

L'INSEE¹ a mobilisé ses partenaires pour poser des hypothèses de variations d'activité dû à l'endiguement de la crise sanitaire dans chaque branche. Comparativement à une semaine « normale », l'Institut estime que l'activité est en baisse de 35 %. Ce qui correspond à **3 points de PIB en moins pour un mois de confinement**. Pour deux mois de confinement, l'institut étend ensuite son raisonnement et estime la baisse à 6 points de PIB, sans prendre en compte une reprise partielle de l'activité à la suite du confinement.

OFCE - Évaluation de l'impact économique de la pandémie de COVID-19 et des mesures de confinement en France - 20 avril 2020

Selon les calculs de l'OFCE², **les 8 semaines de confinement** (17 mars au 11 mai) **contribueraient à une perte de 5 points de PIB annuel**. Parmi les secteurs les plus touchés par la baisse de leurs activités, on trouve l'hébergement-restauration, les matériels de transport, le commerce et la construction. Viennent ensuite les services aux entreprises et le transport et la logistique.

À noter que ces deux premières estimations (INSEE et OFCE) ne prennent pas en compte le rythme de reprise de l'activité à la fin du confinement et raisonnent "en perte sèche" liée à la seule période de confinement.

Banque de France - Point sur la conjoncture française à fin mars 2020 - 8 avril 2020

À partir de son enquête mensuelle de conjoncture (EMC), réalisée entre le 27 mars et le 3 avril auprès de 8 500 entreprises, la Banque de France³ a estimé une perte d'activité par secteur. Cette note constitue la première à bénéficier de retours d'entreprises sur les conséquences de la période de confinement. La baisse d'activité mesurée par cette enquête pour le mois de mars concerne tous les secteurs, et elle est d'une ampleur sans précédent (contraction du PIB estimée à - 6 % pour le 1^{er} trimestre 2020). Les secteurs les plus touchés sont la construction, l'industrie manufacturière hors Industrie agroalimentaire et les services marchands. Au final, **selon la Banque de France et toutes choses égales par ailleurs, une quinzaine de jours de confinement équivaut à une perte du PIB annuel proche de - 1,5 %**.

XERFI - COVID-19 la contagion sectorielle de l'économie réelle - 20 avril 2020

Lors de sa dernière note du 20 avril 2020⁴, XERFI estime **que la baisse du PIB sera de - 7,6 % en 2020 avec un rebond en 2021 de 8,4 % par rapport à 2020** (insuffisant pour compenser la perte subie cette année). Ce n'est qu'au quatrième trimestre 2021 que l'économie retrouverait son niveau de fin 2019. Outre l'instabilité financière et la baisse de la qualité des bilans de tous les acteurs (entreprises, états, Banque...), trois facteurs expliquent la difficulté d'un rebond rapide de l'économie.



- Le ralentissement fort de l'emploi et des revenus des ménages.
- Le caractère non récupérable de production dans le secteur des services.
- Les capacités de production dont l'évolution est limitée à court terme.

Cette estimation de XERFI est très proche de l'hypothèse d'un recul du PIB de 8 % pris par le gouvernement dans le Projet de Loi de Finances rectificative présenté à l'Assemblée nationale le 15 avril 2020.

Selon XERFI, à court terme, **les actions de soutien de l'économie par la puissance publique préservent les capacités** et évitent le pire, mais ces actions reportent sur les trimestres suivants les problèmes de trésorerie. **Les risques de défaillances seront plus importants au fur et à mesure de l'année, principalement pour les PME de services.**

Les secteurs les plus touchés seront les transports, l'hôtellerie-restauration, les services aux ménages, les commerces spécialisés, l'industrie automobile/d'équipement et de matériaux.

Parmi les secteurs qui résisteront le mieux, on peut citer outre les activités non marchandes ou administrées (santé, action sociale, éducation), l'agriculture, l'alimentaire hors restauration, les télécoms, les services informatiques et le secteur financier.

Enfin, certains secteurs sont exposés à des risques durables, même si le choc initial est amorti, liés à des évolutions des comportements de consommation et aux efforts des entreprises pour rétablir les marges et les trésoreries (aéronautique, média via les baisses des contrats publicitaires et secteurs en BtoB qui serviront de variable d'ajustement des entreprises).

HYPOTHÈSES DE PERTES D'ACTIVITÉS PAR SECTEUR SELON L'INSEE

Secteur	Part dans le PIB (en %)	Hypothèse de perte d'activité par rapport à la normale (en %)	Contribution à la perte d'activité (en points de PIB)
Agriculture et IAA	4 %	- 4 %	0
Industrie hors IAA	12 %	- 52 %	- 6
Construction	6 %	- 89 %	- 5
Services marchands	56 %	- 36 %	- 20
Services non marchands	22 %	- 14 %	- 3
Total	100 %	- 35 %	- 35

1 - Point de conjoncture de l'INSEE – 26 Mars 2020 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4473294?sommaire=4473296>
2 - OFCE - Évaluation au 20 avril 2020 de l'impact économique de la pandémie de COVID-19 et des mesures de confinement en France par le département analyse et prévision – 20 avril 2020 - <https://www.ofce.sciences-po.fr/>

3 - Banque de France - Point sur la conjoncture française à fin mars 2020 – 8 avril 2020 - <https://www.banque-france.fr/statistiques/conjoncture/enquetes-de-conjoncture/point-de-conjoncture>
4 - <https://www.xerfi.com/>

LE TABLEAU MIS À JOUR DES PRÉVISIONS D'ACTIVITÉS DE XERFI AU 20 AVRIL 2020

XERFI	Poids dans le PIB	Croissance 2020	Croissance 2021	Commentaires
1 - Services liés à la mobilité et/ou avec sociabilisation	20,8 %	- 14,8 %	11,0 %	Ce sont les secteurs dont le confinement a un effet direct sur les activités (fermeture de points de vente, limitation des déplacements, mesures barrières...).
Hébergements et restauration	2,8 %	- 30,7 %	38,1 %	
Transports	4,4 %	- 14 %	19,6 %	
Commerce	10,7 %	- 9,5 %	12,8 %	
Services aux personnes activités récréatives / soins/ Loisirs culture	2,9 %	- 20,4 %	23,7 %	
2 - Industries à l'arrêt ou très exposées au commerce international et construction	8,3 %	- 21,9%	21,4 %	Ces secteurs sont fortement exposés au dévissage international ou très impactés par la mise à l'arrêt de leur production par les mesures de confinement.
Matériel de transports (y compris auto)	1,3 %	- 20,4 %	11,3 %	
Biens d'équipement	1,5 %	- 25,1 %	15,4 %	
Construction	5,5 %	- 21,4 %	25,3 %	
3 - Industrie et services en amont/aval des chaînes de valeur	21,8 %	- 10,6 %	8,1 %	Ces activités ne sont pas, pour la plupart, techniquement à l'arrêt, mais éprouvent des difficultés liées à la crise du COVID-19 (baisse de la demande, difficultés d'approvisionnement).
Services aux entreprises	14,1 %	- 9,7 %	6 %	
Autres industries hors IAA (matériaux, chimie...)	5,4 %	- 14,7 %	15,7 %	
Énergie et environnement	2,3 %	- 4,9 %	2,2 %	
4 - Services administrés et contracycliques (publics)	49,1 %	- 0,3 %	2,4 %	Ces secteurs sont stabilisants, soit par convention comptable (secteur public) soit parce qu'ils sont dans des activités stimulées par le contexte à court terme (télécom, IAA...).
Services administrés non marchands	22,1 %	- 1 %	2,5 %	
Agriculture et industries agroalimentaires	3,7 %	- 2,2 %	2,1 %	
Services financiers	4,5 %	3,4 %	1,4 %	
Services immobiliers	12,4 %	0,4 %	2,3 %	
Information et télécommunications	5,6 %	- 1,3 %	3,9 %	

QUELLES CONSÉQUENCES POTENTIELLES POUR LE TISSU ÉCONOMIQUE RENNAIS ?

Nous sommes au tout début de la crise et les éléments de comparaison manquent pour évaluer les effets potentiels de la baisse d'activité liée aux mesures de confinement et à la dégradation de la situation mondiale. Néanmoins, et pour donner un premier ordre de grandeur, après la crise de 2008, il a fallu attendre deux ans pour retrouver la croissance du PIB français. Bien que moins impacté par cette crise, l'emploi en Ille-et-Vilaine avait diminué de 2,8 % entre 2007 et 2009 et de 3,9 % à Rennes Métropole. L'emploi intérimaire avait été une variable d'ajustement importante, sa baisse avait été mesurée à - 29 %.

Il avait également fallu attendre 2010 pour retrouver une croissance des volumes d'emplois sur nos territoires.

Première conséquence de la crise COVID-19 : les embauches non réalisées, le chômage partiel et le télétravail

En France, fin mars, un quart des salariés travaillaient sur leur site habituel, un quart était en chômage partiel, un quart en télétravail, les autres étant soit en congés maladie ou garde d'enfants. Ces chiffres ne sont pas disponibles à l'échelle locale, néanmoins, des estimations peuvent être construites.

Des embauches non réalisées durant le confinement

Selon DARES-INSEE⁵, la moitié des salariés français sont dans une entreprise dont l'activité s'est arrêtée ou a diminué de plus de moitié, davantage du fait d'une perte de débouchés ou de problèmes d'approvisionnement que d'un manque de personnel. Dans ce contexte de forte réduction de leur activité, les entreprises ayant réduit leurs ef-

fectifs ne représentent pour l'instant qu'une faible part, avec des variations assez limitées selon la taille des entreprises. Au 31 mars 2020, 11 % des salariés travaillent dans une entreprise où les effectifs ont diminué du fait de la crise sanitaire. Ces dernières ont surtout recours à l'annulation ou au report d'embauches prévues (51 %) et au non-renouvellement de CDD (49 %), le licenciement étant marginal (2 %) et les ruptures conventionnelles également très peu fréquentes (4 %). D'ailleurs, il est observé un recul de 40 % d'offres d'emploi sur un panel d'une quinzaine de sites spécialisés.

À Rennes, comme en France, dans un premier temps, sous l'effet du confinement, les embauches sont donc très largement en attente pour l'ensemble des entreprises. Or, à l'échelle de l'aire métropolitaine rennaise, les créations d'emplois des dernières périodes étaient, en tendance, de l'ordre de **1 250 emplois par trimestre. Le premier effet de cet arrêt brusque de l'activité est donc une perte sèche des gains d'emploi à minima durant la période de confinement.**

5 - DARES-INSEE. *Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre pendant la crise sanitaire COVID-19. Synthèse des résultats de l'enquête flash - 17 avril 2020. L'enquête Acemo spéciale COVID-19 a interrogé les entreprises de 10 salariés ou plus du secteur privé non agricole entre le 1er et le 10 avril 2020, sur leur situation et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre à fin mars.*

Un recours généralisé au chômage partiel : 15 000 entreprises d'Ille-et-Vilaine concernées ?

L'enquête Acemo DARES-INSEE⁶ montre un recours au chômage partiel généralisé. 59 % des salariés français sont dans une entreprise qui a mis au moins une partie de ses salariés au chômage partiel. Ce sont les plus petites qui y recourent davantage (72 % dans les entreprises ayant entre 10 et 19 salariés, contre 51 % pour les entreprises de 500 salariés ou plus). L'utilisation du dispositif du chômage partiel est particulièrement marqué dans les secteurs de la fabrication de matériel de transport (97 %), l'hébergement et la restauration (96 %), et la construction (95 %). Il est nettement moindre dans les secteurs essentiels comme l'industrie agroalimentaire (37 %), l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale (37 %), les secteurs liés à l'énergie, l'eau, et la gestion des déchets (35 %), et les activités financières et d'assurance (14 %).

Le recours à ce dispositif amortisseur est en très forte progression au fur et à mesure du confinement : mi-avril, le nombre de dossiers déposés a ainsi été multiplié par trois par rapport au 25 mars.

Une précaution supplémentaire est à apporter : il s'agit de données qui portent sur les demandes et non sur les décisions.

NOMBRE DE DEMANDES D'ACTIVITÉ PARTIELLE POUR MOTIF DE CORONAVIRUS PAR RÉGION AU 14 AVRIL

Région	Nombre de demandes	Nombre de salariés concernés	Volume d'heures demandées
Bretagne	41 035	381 791	161 689 400
% dans total	4,50 %	4,40 %	4,40 %

Source : DARES

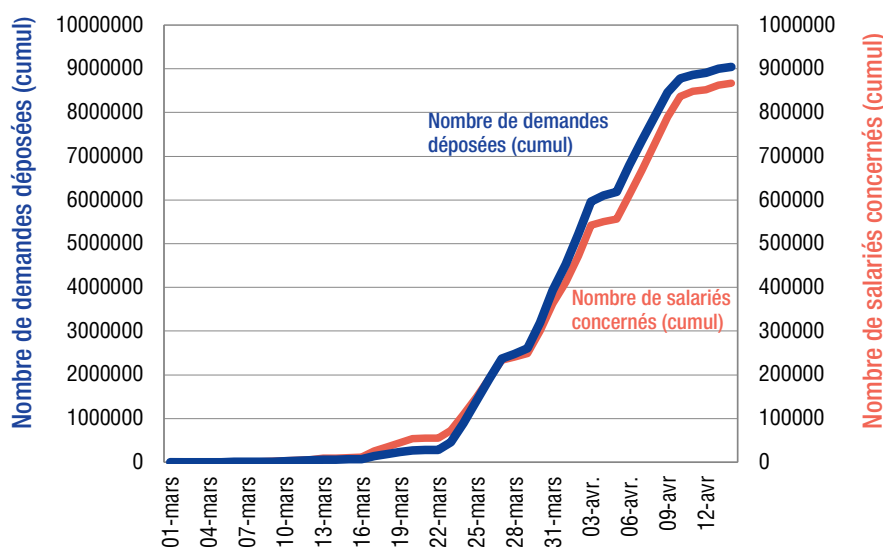
Les chiffres du chômage partiel sont disponibles par région. La Bretagne compte 41 000 demandes pour 382 000 salariés, soit de l'ordre de 4,5 % des demandes françaises, ce qui correspond à son poids dans l'économie française (4,8 % de l'emploi salarié total).

Avec beaucoup de prudence, considérant que l'Ille-et-Vilaine représente 37 % des emplois salariés totaux de la Bretagne et hors variation selon la structure d'activités, on peut estimer qu'environ 15 000 entreprises bretonnes auraient fait, jusqu'à présent, une demande d'activité partielle pour environ 140 000 emplois (soit 43 % des emplois salariés privés du département).



Photo Audiard, 2020

NOMBRE DE DEMANDES D'ACTIVITÉ PARTIELLE POUR MOTIF DE CORONAVIRUS DEPUIS LE 1^{ER} MARS ET NOMBRE DE SALARIÉS CONCERNÉS (FRANCE)



6 - DARES-INSEE. Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre pendant la crise sanitaire COVID-19. Synthèse des résultats de l'enquête flash - 17 avril 2020.

Environ 35 % des emplois dans Rennes Métropole potentiellement télétravaillés en période de confinement

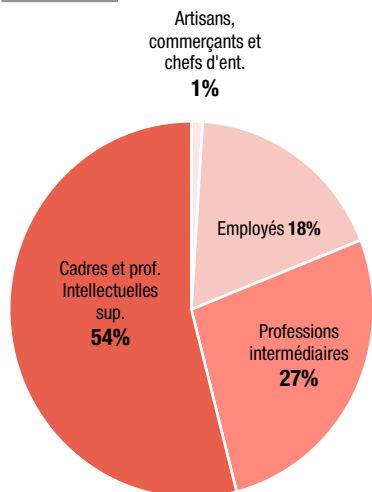
Selon l'OFCE⁷, 8,4 millions d'actifs français (soit 31 % des emplois) seraient concernés par le télétravail pendant cette période de confinement. Ce mode de travail serait susceptible d'être pratiqué très différemment selon les catégories socioprofessionnelles, en étant possible pour près de 80 % des cadres, la moitié des employés qualifiés (soit 1/4 du total des employés), 1/3 des professions intermédiaires et moins de 10 % des artisans commerçants, chefs d'entreprise.

L'enquête réalisée fin mars par l'IFOP pour la Fondation Jean Jaurès confirme cet ordre de grandeur d'un tiers des actifs qui exerceraient pendant le confinement en télétravail.

Sur la base de ces ratios nationaux et indépendamment des contraintes propres à chaque entreprise ou organisation, il est possible d'estimer le volume d'emplois de Rennes Métropole actuellement potentiellement télétravaillés à 84 000, soit 35 % de l'emploi total au lieu de travail (source RGP 2014 exploitation complémentaire).

Plus de la moitié de ces emplois potentiellement télétravaillés serait occupée par des cadres et professions intellectuelles supérieures.

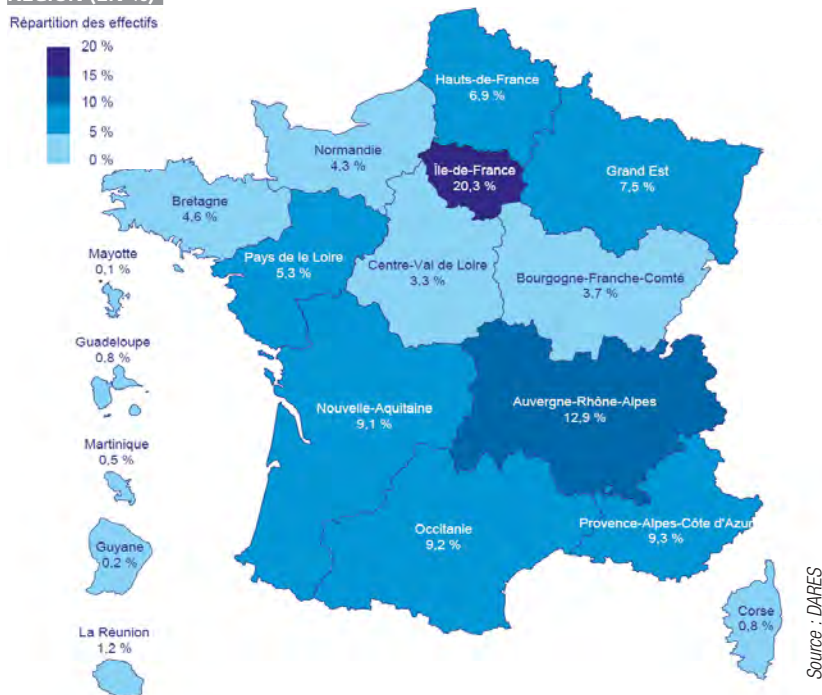
COMPOSITION DES TÉLÉTRAVAILLEURS POTENTIELS OCCUPANT HABITUELLEMENT UN EMPLOI RENNES MÉTROPOLE



Le département compterait pour sa part 133 300 emplois potentiellement télétravaillés pendant le confinement, soit 29 % de l'emploi total au lieu de travail ; la différence avec la métropole provenant d'une proportion plus faible d'emplois cadres et professions intellectuelles supérieures.

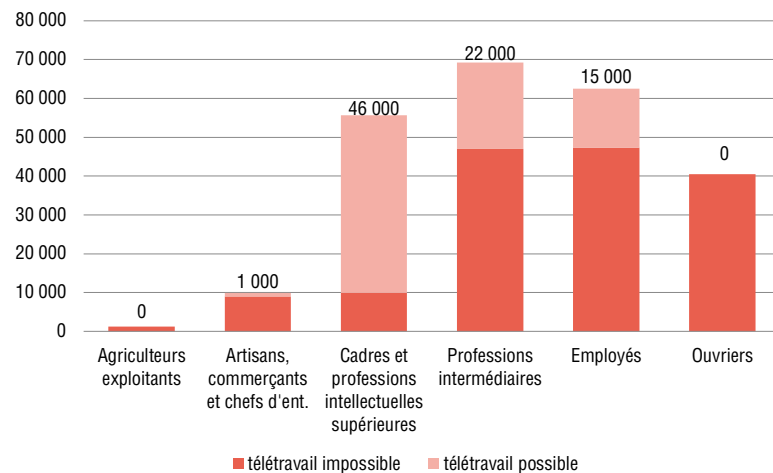
7 - OFCE - Évaluation au 30 mars 2020 de l'impact économique de la pandémie de COVID-19 et des mesures de confinement en France par le département analyse et prévision - 30 mars 2020 - <https://www.ofce.sciences-po.fr/>

NOMBRE DE DEMANDES D'ACTIVITÉ PARTIELLE POUR MOTIF DE CORONAVIRUS PAR RÉGION (EN %)



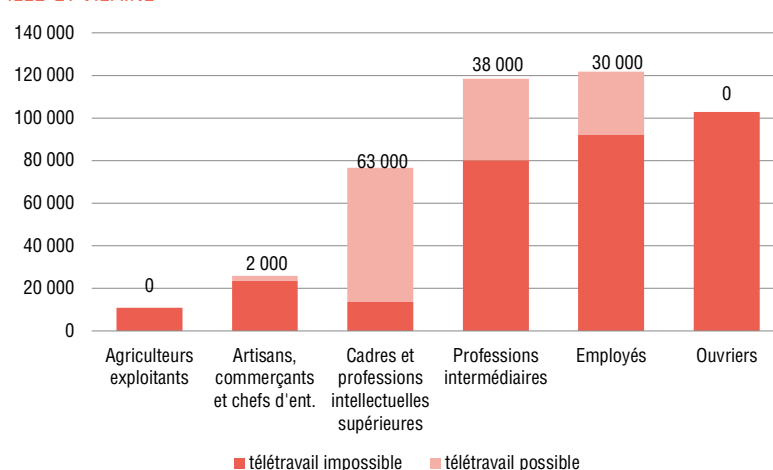
ESTIMATION DU TÉLÉTRAVAIL EN PÉRIODE DE CONFINEMENT - LIEU D'EMPLOI

RENNES MÉTROPOLE



ESTIMATION DU TÉLÉTRAVAIL EN PÉRIODE DE CONFINEMENT - LIEU D'EMPLOI

ILLE-ET-VILAINE



ESTIMATIONS DE L'IMPACT DE LA CRISE DU COVID-9 SUR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE LOCALE

Méthode

Pour évaluer l'impact des mesures de confinement sur l'économie locale, deux scénarios qui permettent de croiser les sources d'informations et les méthodes d'estimation ont été retenus.

Ces deux scénarios s'appuient sur l'ensemble de la littérature disponible à ce jour, fournie notamment par l'INSEE, la Banque de France, l'OFCE, XERFI, les syndicats, la veille sur l'actualité et la connaissance fine du tissu économique de l'AUDIAR, via la mobilisation de l'ensemble des données à disposition (ACOSS-URSSAF, MSA, emplois publics, fichiers d'entreprises...).

Ils ont en commun le même jeu d'hypothèses concernant **une sortie de confinement progressive à partir du 11 mai 2020, prenant en compte les perspectives internationales, des effets de déconfinement différenciés selon les secteurs (avec un niveau d'activité partiel) et un retour progressif de l'activité économique au cours de l'année.**

En revanche, les méthodes de prévision économique sur lesquels ils reposent sont différentes.

Le premier scénario s'appuie sur les estimations d'évolutions d'activités proposées par XERFI en date du 20 avril 2020, où l'effet rebond de l'activité économique est fortement amoindri par la baisse de la consommation, le contexte international, les capacités de production peu élastiques à court terme et les pertes irrattrapables d'activité de certains secteurs (tourisme, services aux particuliers...). Pour estimer les évolutions d'activités, XERFI s'est appuyé sur son modèle macroéconomique de prévision.

Le second scénario est basé sur les premiers retours nationaux des enquêtes sur les niveaux d'activités des entreprises fournis par la Banque de France, différenciés selon les secteurs et dont les perspectives d'activités sont ajustées **en fonction de la connaissance de l'Audiard sur le tissu économique local.**

AVERTISSEMENT

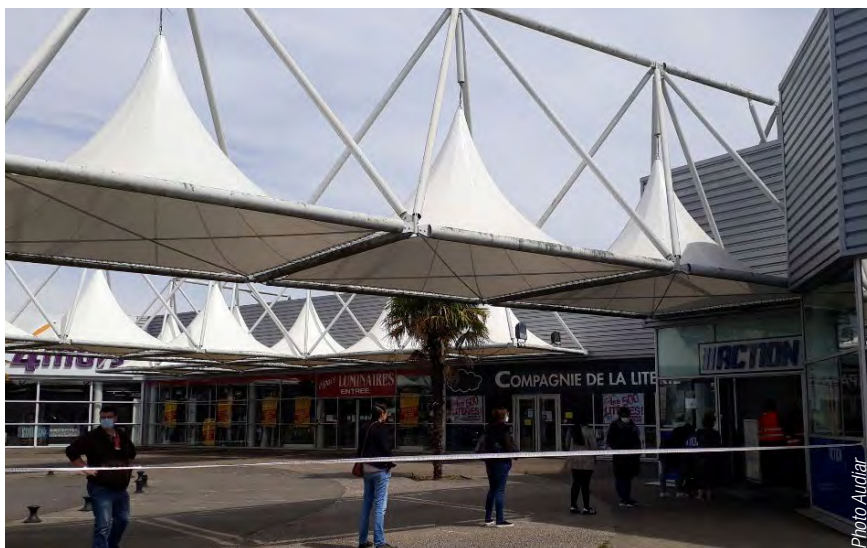
Ces estimations qui reposent sur la contextualisation locale de ratios nationaux expriment des ordres de grandeur de repli d'activités potentiel, toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire sans prendre en compte les mesures nationales (chômage partiel, garanties d'emprunt, ...) ou les dispositions locales de soutien à l'économie.

La méthode retenue invite également à prendre avec prudence les résultats, du fait du caractère évolutif de la situation, des hypothèses posées et de l'incertitude des informations disponibles.

Bien qu'imparfaites, ces estimations fournissent cependant des indications sur les premières tendances de l'importance de la crise actuelle sur nos territoires, en prenant en compte les spécificités des tissus économiques locaux. Elles seront bien entendu à actualiser et compléter au fur et à mesure de l'avancée de nos connaissances et de l'évolution de l'actualité.

À noter qu'une approche similaire a été menée par Olivier Bouba-Olga (chercheur en sciences sociales à l'université de Poitiers) dans une publication sur son blog le 8 avril 2020 pour estimer les effets de la crise sur l'économie par département français.

L'ADDRN (Agence d'Urbanisme de Saint-Nazaire) a également utilisé une méthode identique sur son territoire.



Pour chacun de ces deux scénarios, la méthode a consisté à projeter les hypothèses de trajectoires économiques nationales par secteur d'activité (au niveau NAF 88) fournies par les organismes nationaux en les adaptant à la structure économique de l'Ille-et-Vilaine et de Rennes Métropole.

Ces projections ont ainsi permis **d'apprécier les évolutions d'activité pour 2020 de l'économie des deux territoires d'étude**, prenant en compte les premiers effets estimés de la crise COVID-19.

Premier scénario

Ce premier scénario, se basant principalement sur les évolutions d'activité publiées par XERFI, prend pour hypothèse principale une sortie de confinement graduelle à partir du 11 mai au cours de laquelle les mesures de sécurité sanitaire empêchent un retour à l'activité normale de certains secteurs et où la pandémie liée au COVID-19 reste un problème majeur et latent.

Dans ce scénario, la baisse de l'activité économique liée à la crise actuelle serait de - 7,5 % au niveau départemental et - 7,1 % sur Rennes Métropole en 2020.

Au niveau départemental, l'industrie agro-alimentaire et l'agriculture résisteraient le mieux et le maintien de leurs activités amortirait des effets de la crise.

Le secteur public et associatif non marchand, bien qu'en léger repli, jouerait également un rôle stabilisateur, de par son importance sur le territoire.

Les relais de croissance en développement avant crise (numérique, industrie 4.0, éco-

Secteur	Évolution de l'activité		Poids dans l'emploi salarié	
	Ille-et-Vilaine	Rennes Métropole	Ille-et-Vilaine	Rennes Métropole
Agriculture	- 1,8 %	- 1,3 %	1 %	0,3 %
Industrie (dont IAA)	- 12,8 %	- 14,3 %	13 %	8 %
Construction	- 21,4 %	- 21,4 %	6 %	5 %
Commerce	- 9,5 %	- 9,5 %	12 %	11 %
Services marchands aux entreprises et particuliers	- 8,2 %	- 7 %	34 %	40 %
Services publics, santé, social, associatifs et loisirs	- 2 %	- 2,2 %	34 %	36 %
Total	- 7,5 %	- 7,1 %	100 %	100 %

Source : INSEE, ACOSS-URSSAF, MSA, XERFI, Banque de France, fonction-publique.gouv.fr, traitement et calcul AUDIAR

nomie verte, cybersécurité...) proportionnellement plus présents sur Rennes Métropole, pourraient également s'en sortir avec moins de difficultés et participer à limiter l'impact économique de l'épidémie, tandis que les secteurs finances/immobiliers se stabiliseraient positivement en 2020.

Dans ce scénario, les secteurs les plus touchés (industrie manufacturière, construc-

tion, hébergement-restauration, commerces, activités de transports, activités culturelles et de loisirs...) chuteraient fortement, avec des craintes pour l'emploi, ces secteurs étant très réactifs en matière d'ajustement de la main d'œuvre (intérim, contrat saisonnier, CDD court...).

Second scénario

Le second scénario est basé principalement sur **les premiers résultats d'activité nationale par branche** fournis par la Banque de France le 8 avril 2020. En outre, il repose sur l'hypothèse de **deux mois en confinement, un mois de déconfinement à l'activité réduite et différenciée selon les secteurs et un retour progressif de l'activité au fur et à mesure de l'année, là aussi adapté aux secteurs concernés.**

L'effet rebond éventuel est apprécié par secteur en fonction des **premiers retours d'entreprises** analysés par la Banque de France, de **l'exposition à l'international** des secteurs et **des effets différenciés des potentielles mesures de déconfinement.**

Dans ce scénario, un peu plus pessimiste, **le recul de l'activité en 2020 est estimée globalement à - 8,4 % environ en Ille-et-Vilaine et à - 8 % sur Rennes Métropole.**

L'ensemble de l'activité économique se contracterait sous l'effet de la baisse de la demande et de la chute des exportations et se diffuserait à l'ensemble des secteurs de

Secteur	Évolution de l'activité		Poids dans l'emploi salarié	
	Ille-et-Vilaine	Rennes Métropole	Ille-et-Vilaine	Rennes Métropole
Agriculture	- 2,2 %	- 2,2 %	1 %	0,3 %
Industrie (dont IAA)	- 13,8 %	- 14,3 %	13 %	8 %
Construction	- 19,6 %	- 19,6 %	6 %	5 %
Commerce	- 16,4 %	- 16,4 %	12 %	11 %
Services marchands aux entreprises et particuliers	- 10,6 %	- 8,8 %	34 %	40 %
Services publics, santé, social, associatifs et loisirs	- 0,7 %	- 0,8 %	34 %	36 %
Total	- 8,4 %	- 8,0 %	100 %	100 %

Source : INSEE, ACOSS-URSSAF, MSA, XERFI, Banque de France, fonction-publique.gouv.fr, traitement et calcul AUDIAR

l'économie privée, via les chaînes de valeur et d'approvisionnement.

Même le secteur public et associatif non marchand, tout en jouant un rôle d'amortisseur, se contracterait sous l'effet de l'ampleur du choc subi par l'économie.

La baisse d'activité serait généralisée, y compris pour l'industrie agro-alimentaire et l'agriculture en léger repli, pénalisées par la perte de débouchés et la baisse de la consommation.

Le secteur de l'intérim serait touché de plein

fouet, tout comme l'activité automobile et les secteurs en lien avec l'activité touristique.

Les secteurs construction, commerces, restauration, industrie manufacturière, activités culturelles et de loisirs subiraient des baisses d'activités importantes (supérieures au premier scénario).

Au sein de ce dévissage généralisé, seuls les secteurs en lien avec le numérique et les télécoms resteraient stables ou en très légère augmentation sans parvenir à limiter les reculs observés par ailleurs.

Les premiers enseignements

Au fur et à mesure de l'avancement de la crise, les prévisions et estimations de pertes d'activité sur les tissus économiques formulées par les organismes de prévision économique se rejoignent et sont de plus en plus concordantes.

En conséquence, **les deux scénarios retenus, basés sur des méthodes de prévisions d'activités différentes, convergent pour indiquer que la crise COVID-19 aura des répercussions fortes et importantes**, et ce quels que soient la durée de confinement, le rythme de déconfinement et l'intensité d'un éventuel rebond.

Cette crise, inédite par son ampleur et ses effets sur l'ensemble des secteurs d'activité, se traduira par **un choc inédit sur l'économie et aura des conséquences sociales importantes sur le territoire local avec des estimations de repli d'activité sur 2020 comparativement un peu plus fortes sur le département (de l'ordre de 7,5 à 8,5 %) que sur Rennes Métropole (de l'ordre de 7 à 8 %) compte tenu des différentiels de structure d'activité.**

Aucun grand secteur économique n'échappe à une contraction d'activité. Le rôle d'amortisseur des services non marchands n'est pas suffisant pour

compenser le fort recul de certains secteurs particulièrement touchés avec un impact 2 à 3 fois plus fort qu'en moyenne dans la construction, l'industrie et le commerce,

Des activités, sont particulièrement pénalisées : le commerce non alimentaire, les services aux ménages (transports, services récréatifs, culture, loisirs, bien-être...), le tourisme (hébergements et restauration), le bâtiment et les travaux publics, les industries non alimentaires (automobile notamment), les services aux entreprises liés à l'emploi. Ces activités **représentent environ le tiers de l'emploi salarié (hors intérim)** à l'échelle départementale ou métropolitaine,

Certains secteurs résistent mieux : l'agriculture et les industries agro-alimentaires, le commerce alimentaire, les activités numériques, les services financiers ainsi que les services non marchands ou administrés (énergie, eau...), la santé et l'action sociale.

Si les mesures d'activité partielle limitent les conséquences immédiates sur l'emploi, l'intérim, première variable d'ajustement de l'activité dans les entreprises, est particulièrement concerné à court terme. Au plan national, Xerfi anticipe que le taux de chômage progresse de 8 % fin 2019 à plus de 10 % fin

2020 puis à plus de 11 % en 2021.

Les mesures de soutien public en faveur des entreprises, notamment les prêts de trésorerie, devraient atténuer l'impact économique à court terme, mais cependant avec un risque de défaillances d'entreprises reporté fin 2020 et en 2021.



Les secteurs les plus exposés du tissu économique de Rennes Métropole

Pour compléter les estimations précédentes, l'AUDIAR a travaillé sur une exposition de l'emploi au risque de défaillance des entreprises des grands secteurs économiques de Rennes Métropole.

Les études menées par l'INSEE ont en effet montré une augmentation forte des défaillances d'entreprises suite à la crise de 2008, mais variable selon les secteurs étudiés (de + 27 à + 49 % de défaillances d'entreprises directement imputables à la crise). Parmi les critères discriminants, les entreprises de moins de 3 ans, déjà les plus fragiles lorsque l'économie est en croissance, voyaient leurs défaillances augmenter fortement en situation de crise.

La taille est également un facteur de risque, la Banque de France dans sa publication du

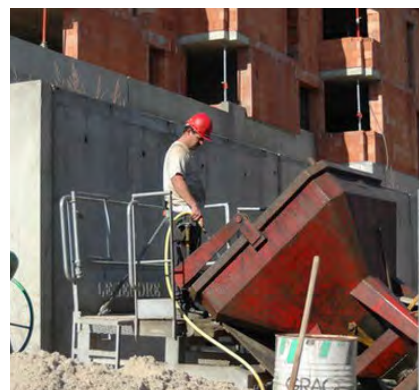
8 avril 2020, notait une augmentation des difficultés de trésorerie concernant en premier lieu les PME.

En se basant sur ces deux premiers critères (nombre d'emplois dans les entreprises créées depuis 2016 et nombre d'emplois au sein des entreprises de moins de 10 salariés), et en le croisant avec les évolutions d'activité issues des estimations XERFI, l'AUDIAR a classifié les principaux secteurs selon leurs expositions conjoncturelles et structurelles.

Parmi les secteurs à la fois exposés structurellement et par les évolutions d'activité liées à la crise COVID-19, on retrouve la construction, l'hébergement-restauration, les activités créatives, culturelles et de loisirs. Le commerce bénéficie d'une prévision d'activité moins alarmiste que les secteurs cités précédemment, mais une attention particulière devra lui être néanmoins accordée en lien avec l'importance des TPE

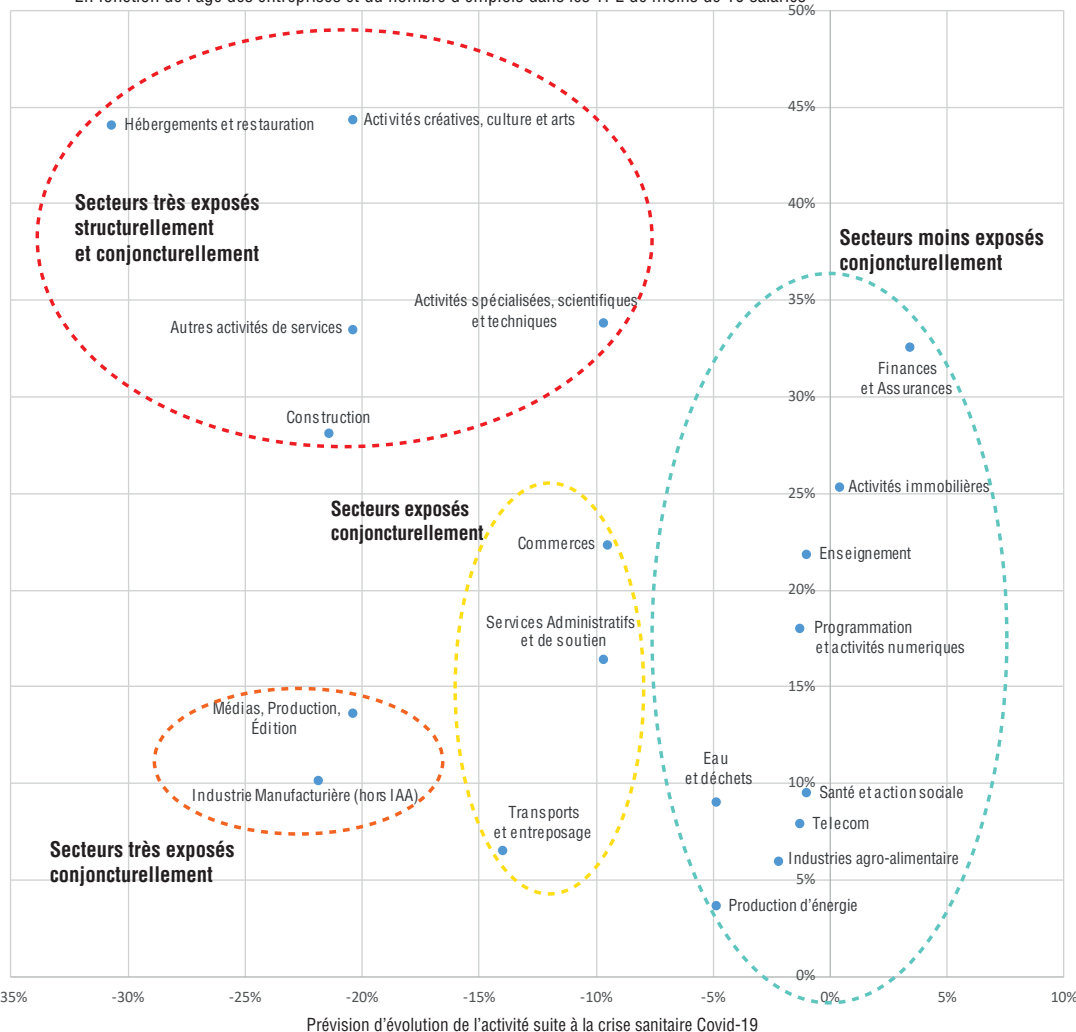
le composant. Les transports, l'industrie manufacturière et la production de contenus culturels sont, quant à eux, principalement exposés par les faibles prévisions d'activité 2020 de leurs secteurs.

Les industries agroalimentaires, les services numériques et les télécoms ainsi que les services financiers sont parmi les secteurs comparativement les moins exposés à l'heure actuelle.



EXPOSITION DES SECTEURS (HORS AGRICULTURE)

En fonction de l'âge des entreprises et du nombre d'emplois dans les TPE de moins de 10 salariés



Note : les estimations d'activité sont celles retenues dans le premier scénario. L'axe vertical est la somme des % d'emplois dans les entreprises de moins de 10 salariés, et des emplois dans les entreprises créées depuis 2016. Plus un secteur est haut plus il est fragile structurellement en termes d'emplois.

Sources : INSEE, ACOSS-URSSAF, MSA, traitement et analyse AUDIAR

Cette note a été réalisée par :

Basile Martineau
Christophe Le Page
Hélène Rasneur
Kevin Morvan

Infographie :

Nathalie Le Roux

Photos :

Audiar